



Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ **Nicole Sergent**
Maire adjoint chargé
de la Culture

La médiathèque est un lieu de partage

Pour une élue en charge de la culture, c'est une fierté d'être dotée d'un service culturel tel que la médiathèque et ce, grâce à la volonté des élus qui ont placé la culture au centre de leurs préoccupations.

Notre médiathèque est devenue plus attrayante, plus accueillante, nous pouvons en remercier nos bibliothécaires qui se sont investies pour donner une âme à ce lieu.

Cela a donné envie aux usagers de participer et c'est ainsi que le comité de lecture «**Les Millefeuilles**» a vu le jour.

Ces rencontres, animées par nos bibliothécaires, nous permettent

de partager nos impressions sur nos dernières lectures, d'en découvrir de nouvelles, de partager nos coups de cœur ou nos déceptions.

Aujourd'hui la médiathèque vous offre un nouvel outil internet et, pour Les Millefeuilles, un blog a été créé. Vous y retrouverez avec plaisir l'avis des lecteurs et, peut-être, aurez-vous envie de venir y déposer le vôtre, c'est en tous cas ce que nous souhaitons.

Les Millefeuilles se donnent rendez-vous le vendredi soir, une fois par mois ; vous y êtes les bienvenus !

Bonnes lectures à tous.

P 2-3
Retour en images

P 4-5
Le site internet

P 6-7
Rénovation de l'auberge

P 8-9
Une première pierre

P 10-11
Prévisions budgétaires

P 12-13
La ferme des Noues

P 14-15
Un comité actif

P 16
Infos pratiques



Site internet de la médiathèque

**La culture partout,
tout le temps !**

/// Pages 4 et 5

Retour en images



02/06/2012



Festival des Arts dans la Rue, saison 4

Pour sa 4^e édition, le Festival des Arts dans la Rue a signé une fois de plus une belle réussite. C'est sous un très beau soleil que la place de la mairie et les rues adjacentes se sont animées le temps d'une journée au rythme d'animations surprenantes, drôles et poétiques. Spectacles, concerts et ateliers ludiques et créatifs ont été très appréciés de la part d'un public venu en grand nombre pour participer aux festivités. Organisée en partenariat avec le groupe Semardel, la manifestation s'est également attachée à la valorisation des déchets de l'atelier TALAfabric.

À midi, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous au cours du pique-nique collectif, animé par les artistes présents. Dans l'après-midi, la rencontre entre un banc qui ne tient pas en place et une danseuse (Claire Ducreux) qui voudrait bien s'asseoir ont ravi les spectateurs. Avant d'enchaîner les danses jusqu'à une heure avancée lors du bal de clôture orchestré par Grain de Phonie, les Grandvertois ont pu écouter et apprécier l'ensemble De Caelis, spécialisé dans l'interprétation du répertoire médiéval a cappella.

À noter : une participation remarquable des élèves du SIMED* et de la danse du foyer rural tout au long de la journée.

** Syndicat Intercommunal de Musique Et de Danse*



24/03/2012



Rendez-vous printanier

Événement incontournable, la Soirée du Printemps organisée par le comité des fêtes a, cette année encore, remporté un franc succès. Les 150 participants ont débuté la soirée autour d'un coq au vin blanc, concocté par celui dont tout le monde apprécie les talents : notre boucher Salih Belhadj, avant de poursuivre les festivités sur la piste de danse. Témoignage du succès de cette soirée, les danseurs ont exercé leur art jusqu'à plus de deux heures du matin, récompensant ainsi le travail du comité. Rendez-vous est d'ores et déjà donné du 25 au 27 août pour la Fête des Moissons.



20/05/2012



L'art de la manœuvre

Les jeunes Sapeur-Pompiers ont déployé leur savoir-faire lors du concours de manœuvre organisé par leur association et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne. 260 jeunes venus de tout le département ont participé aux épreuves de sélection de secourisme et de lutte contre l'incendie. À l'issue de la journée, ce sont les équipes de Bievres et Limours qui ont obtenu les meilleurs résultats. Les jeunes de ces deux équipes représenteront donc le département de l'Essonne lors de la finale régionale de Niort. *Pour rappel*, c'est à Vert-le-Grand, en 1999, que le premier rassemblement départemental du concours de manœuvre de l'Essonne des Jeunes Sapeurs-Pompiers avait eu lieu.



27/05/2012

> Voyage médiéval

Fin mai, nos amis outre-manche de Wingham étaient en visite à Vert-le-Grand. Malgré une arrivée tardive, l'enthousiasme franco-britannique n'était pas entamé lors du départ pour la visite de Provins, ville médiévale par excellence et classée au patrimoine de l'Unesco. Après cette visite, anglais et français ont passé une soirée à la mode médiévale. Installés dans des caves XII^e-XIII^e siècle, les plats d'époque se sont succédés dans une ambiance amicale et conviviale. À l'automne, ce sont les Grandvertois qui se rendront à Wingham pour perpétuer ces échanges amicaux.



17/05/2012

> Sur un air baroque



Les assortiments de récits et les airs baroques ont su captiver l'auditoire de l'église, faisant revivre le temps d'une soirée cette musique du début du XVII^e siècle environ au milieu du XVIII^e siècle.

La première partie, composée d'extraits du répertoire de Corelli, Bach et Mozart, fut assurée avec brio par les jeunes élèves du Conservatoire Intercommunal du Val d'Essonne. La soirée s'est poursuivie avec le récital pour baryton « Chansons des vents et des saisons ». Accompagné d'un théorbe, de flûtes à bec et hautbois, le chanteur Arnaud Marzorati a fait vibrer la nef et le chœur de l'église Saint-Germain.

17/03/2012

> Un bel accueil pour les nouveaux

Les nouveaux habitants de la commune ont été invités à une cérémonie de bienvenue organisée par le maire et les élus de la municipalité. Les douze familles présentes ont pu se familiariser avec les services de la commune et ont reçu les informations utiles pour leur vie quotidienne au village. Une visite de la ville en autocar aura par ailleurs permis au maire Jean-Claude Quintard de leur présenter les différentes structures communales, telles que la garderie, l'EPNE* et les plus grandes entreprises du village. Le premier magistrat a ainsi pu souligner le dynamisme de la commune au niveau économique, associatif et évènementiel, ainsi que le succès rencontré par la médiathèque municipale, entre autres. La matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié, permettant à chacun de partager un moment de convivialité tout en faisant connaissance.

* Espace Public Numérique Essonnien



30-31/03 et 01/04/2012

> Création, savoir et... passion



À l'occasion de la Journée Européenne des Métiers d'Art, l'Atelier Forge et Passion a ouvert ses portes pour 3 jours à la découverte de ces métiers créatifs. Dans les coulisses de l'atelier situé dans la zone d'activité, les savoir-faire de la mosaïste Florence Guarino, du peintre en décor Jean-Pierre Jury et des ferronniers Steel Clin et Patrick Guarino ont conquis les visiteurs. Les expositions et rencontres mises en œuvre ont par ailleurs été saluées par la visite de Laurent Munerot, Président de la Chambre de Métiers de l'Essonne et de Jean-Claude Quintard, Maire de Vert-le-Grand.

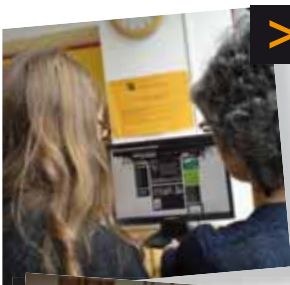
Retour sur événement



Culture, internet et réseaux sociaux

Un accès à la médiathèque « hors les murs »...

Le mandat principal d'une médiathèque est de permettre un accès démocratique à la culture et à l'information. Pour remplir pleinement son rôle, la médiathèque de Vert-le-Grand offre désormais un accès à Internet. Se rapprocher du lecteur, faire découvrir les collections, promouvoir l'actualité culturelle, développer un service personnalisé, faire partager ses émotions littéraires ou musicales... en dehors des heures d'ouverture des lieux, c'est ce que permet le portail web de notre médiathèque, accessible par tous et tout le temps. La mise en œuvre de ce nouveau service permet à l'établissement de prolonger sa présence jusque dans les foyers de chaque usager, voire d'en recruter de nouveaux !



Le dynamisme de la médiathèque Grandvertoise n'est plus à prouver. À chacune de ses parutions, *Horizon* se fait l'écho de son actualité, des rendez-vous fixés aux lecteurs, aux plus petits comme aux plus grands, de l'arrivée de nouveaux fonds documentaires, des travaux de son comité de lecture. En s'ouvrant « hors les murs », la médiathèque remplit encore plus sa mission d'acteur culturel de proximité dans la vie locale. À l'heure où l'accès facile et quasi immédiat à l'information s'intensifie, elle se met à la page et propose un nouveau service pour celles et ceux qui ne

peuvent pas toujours venir ou qui souhaitent simplement consulter à distance et user de fonctionnalités pratiques. Un grand plus pour satisfaire ses usagers.

Ma bibliothèque, où je veux, quand je veux !

Nous l'aurons compris donc, un service internet permet à tout un chacun de rester connecté à l'offre culturelle, quand et où on le souhaite, même en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque.

Il me reste encore quelques pages à lire !

Alors il me suffit de me connecter sur mon compte

avec mon code personnel et de demander le prolongement de mon emprunt. Mais ce n'est pas tout ; je peux aussi réserver un document, poser une question aux bibliothécaires, écrire mes coups de cœur, partager l'émotion d'une lecture, donner mon avis !

Des rencontres à faire...

Promouvoir les services de la médiathèque et les manifestations culturelles, leur donner une visibilité accrue, est essentiel. Créer une communauté autour de la culture, tisser du lien entre usagers de la médiathèque, donner la parole aux habitants, c'est encore mieux. Le portail distingue dès

Interview Françoise Roques Responsable de la médiathèque



« Si la mise en place de cet outil internet a représenté un travail de réflexion et de mise en œuvre de plus d'un an, nous nous réjouissons aujourd'hui de son existence. Nous avons en effet considéré ce moyen de communication comme un prolongement des services rendus sur le lieu même de la médiathèque. J'espère, avant tout, que les lecteurs vont s'emparer de ce nouveau média pour échanger avec nous et dialoguer entre eux. Internet, avec tous ses nouveaux outils collaboratifs, permet tout cela, n'est-ce pas ? Dans tous les cas je souhaite que les gens se sentent à la médiathèque comme chez eux et que chacun y trouve son compte. »



Vous reprendrez bien un peu de votre médiathèque ?



www.mediathèque.vertlegrand.com
Soyez branché, restez connecté !

sa page d'accueil : une rubrique actualités très fournie, allant des rendez-vous fixés à Vert-le-Grand, expositions, conférences... aux grands lieux culturels parisiens ou essonnais, une rubrique sur les nouveautés et une autre sur les « coups de cœur ».

Public... es-tu là ?

Si la bibliothèque doit être là où sont les usagers, elle ne peut se passer de Facebook, « troisième pays le plus peuplé du monde » ! La médiathèque se sert des réseaux sociaux (Facebook, twitter...) pour

défendre l'image de l'institution et donner des informations pratiques. Elle peut aussi s'en servir pour se faire connaître d'un public très peu présent dans la médiathèque : les jeunes, le public empêché, les non-lecteurs traditionnels.

Pour accéder à ces services variés, pour tous les publics, tapez : <http://www.mediathèque.vertlegrand.com> sur votre navigateur préféré et c'est toute la médiathèque de Vert-le-Grand qui s'ouvre à vous.

> Les services offerts au public

Un pavé d'identification permet aux lecteurs d'accéder à leur compte et ainsi d'avoir accès aux services proposés par la bibliothèque :

- Messages, date de fin de cotisation
- Liste des prêts et réservations en cours
- Réservation documentaire
- Émission d'une suggestion d'achat
- Notes / Commentaires sur les articles et notices
- Inscription aux newsletters / flux RSS/ abonnement au twitter de la médiathèque
- Accès au blog des « Millefeuilles ».

> Les notices enrichies

Les notices sont automatiquement enrichies par récupération de données de sites proposant des Web Services (Electre, Amazon, Wikipédia, Last FM, etc.).

- Biographie de l'auteur / interprète
- Commentaires / avis des lecteurs d'Amazon, éditeur, ...
- Morceaux du CD avec possibilité d'écouter les extraits en ligne
- Images, photos de l'auteur / interprète
- Actualités, concerts à venir...
- Bibliographie / discographie
- Vidéo, bande-annonce
- Et autres informations à venir... Ces informations s'intègrent automatiquement à la notice.

> Le moteur de recherche... utile

Il propose une interrogation du catalogue de la bibliothèque. Recherche simple, avancée, liste des nouveautés, sélections de documents, filtres, tris, ... toutes les fonctionnalités attendues sont proposées.

Adresse internet du portail de la médiathèque :
<http://www.mediathèque.vertlegrand.com/>



Patrimoine Communal - Auberge du Pavillon

Un espace de rencontre plus adapté

Rénovée il y a déjà presque 30 ans, l'Auberge du Pavillon fera dès la fin 2012 l'objet d'importants travaux de rénovation pour améliorer ses capacités d'accueil et son accessibilité. Pour ce lieu d'accueil privilégié des associations et clubs Grandvertois, ce projet de réhabilitation s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de préserver et développer ce vecteur de lien social.



Un lieu victime de son succès

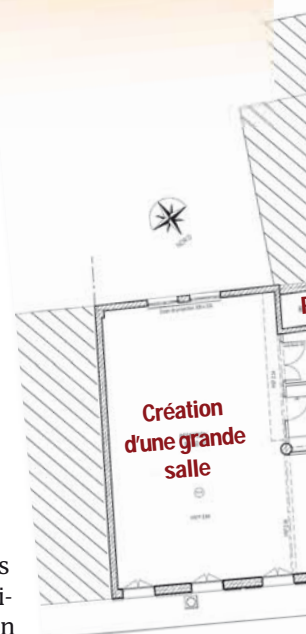
Idéalement située au cœur du village, l'Auberge du Pavillon bénéficie depuis sa création d'une fréquentation intense et croissante. Ce bâtiment accueille en effet les activités du Foyer Rural, les réunions associatives et communales, ainsi que de nombreuses manifestations publiques ou privées tout au long de l'année. Une utilisation intensive des locaux présente néanmoins quelques limites aujourd'hui : manque d'espace, d'accessibilité... Si le lieu reste apprécié des usagers, celui-ci nécessite cependant une remise aux normes et des aménagements nécessaires à son bon fonctionnement. L'objectif de la municipalité est aujourd'hui d'améliorer l'accueil des adhérents, des clubs et associations en rendant l'endroit plus spacieux, accessible et fonctionnel.

Le choix de la rénovation continue

Dans la mise en œuvre de ce projet, le conseil municipal s'est engagé à préserver au mieux les qualités esthétiques du bâtiment et de son environnement direct. Loin de céder au tout « ultra-moderne », la réhabilitation privilégiera une exploitation simple mais performante, axée dans la continuité et le respect de l'existant. Le projet d'évolution de l'Auberge du Pavillon s'articule sur un ensemble de deux bâtiments indépendants : le bâtiment existant, qui subira de grands travaux de rénovation, ainsi qu'une annexe entièrement neuve construite en respectant une harmonie architecturale avec le bâti original. Les travaux engagés prévoient notamment l'utilisation des normes de construction BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour la création du nouvel espace, ainsi que l'ouverture du jardin public accessible depuis la rue.

L'Auberge du Pavillon demain

Les aménagements prévus au cours de cette réhabilitation ont été étudiés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. De l'accueil des adhérents au bon fonctionnement de la structure, tout a été pensé pour apporter confort, accessibilité et une nouvelle ouverture de la maison pour tous. Cette optique devrait à terme faciliter l'utilisation des locaux et permettre le développement d'activités. Le nouveau bâtiment, prévu sur trois niveaux accueillera entre autre une salle de 80m² pouvant être à destination associative ou un service public et au premier étage une salle de 80m² divisible destinée à l'accueil de réunions. Le sous-sol sera pour sa part destiné au rangement du matériel et aux archives de la mairie.



Bâtiment existant

Le bâtiment arrière ainsi que l'ancienne épicerie seront démolis. Les salles existantes seront quant à elles réaménagées afin de favoriser l'accueil et l'utilisation de l'espace.

Rez-de-chaussée :

- Création d'une grande salle et aménagement de vestiaires
- Cuisine, sanitaires, rangements
- Ascenseur pour l'étage

Étage :

- Mise aux normes de la salle de danse avec un parquet flottant
- Création d'une salle de réunion au-dessus de l'entrée principale
- Vestiaires, rangements, sanitaires

Bâtiment neuf

Sous-sol :

- Création de rangements et d'un local à archives

Rez-de-chaussée :

- Création d'une salle de 80 m²
- Ascenseur sur 3 niveaux

Étage :

- Salle de réunion de 80 m² avec cloison amovible permettant l'exploitation de 2 salles simultanément



Interview
Bruno Nicolas
1^{er} maire adjoint chargé
des travaux de bâtiments

« Ce projet, essentiel pour la commune, a pu être mis en œuvre après un long travail d'étude des Commissions Travaux et Embellissement. Il a également fait l'objet d'une phase de concertation avec les usagers pour définir avec eux le meilleur programme transmis au maître d'œuvre. Sa réhabilitation, son extension et ses nouveaux accès offriront à tous les utilisateurs un plus grand confort pour se réunir, pratiquer ses activités de loisirs ou plus simplement profiter de son jardin. Les travaux estimés aujourd'hui à environ 700 000 € TTC pourront être réalisés sans avoir recours à l'emprunt. »

> Comprendre le label BBC

Plus de performance énergétique avec le BBC

Créé à partir du Grenelle de l'environnement en accord avec la réglementation thermique en vigueur, le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) est un gage de la haute qualité énergétique d'un bâtiment. Soumis à des conditions de certification très strictes, l'obtention du label BBC garantit une consommation énergétique raisonnée et économique.

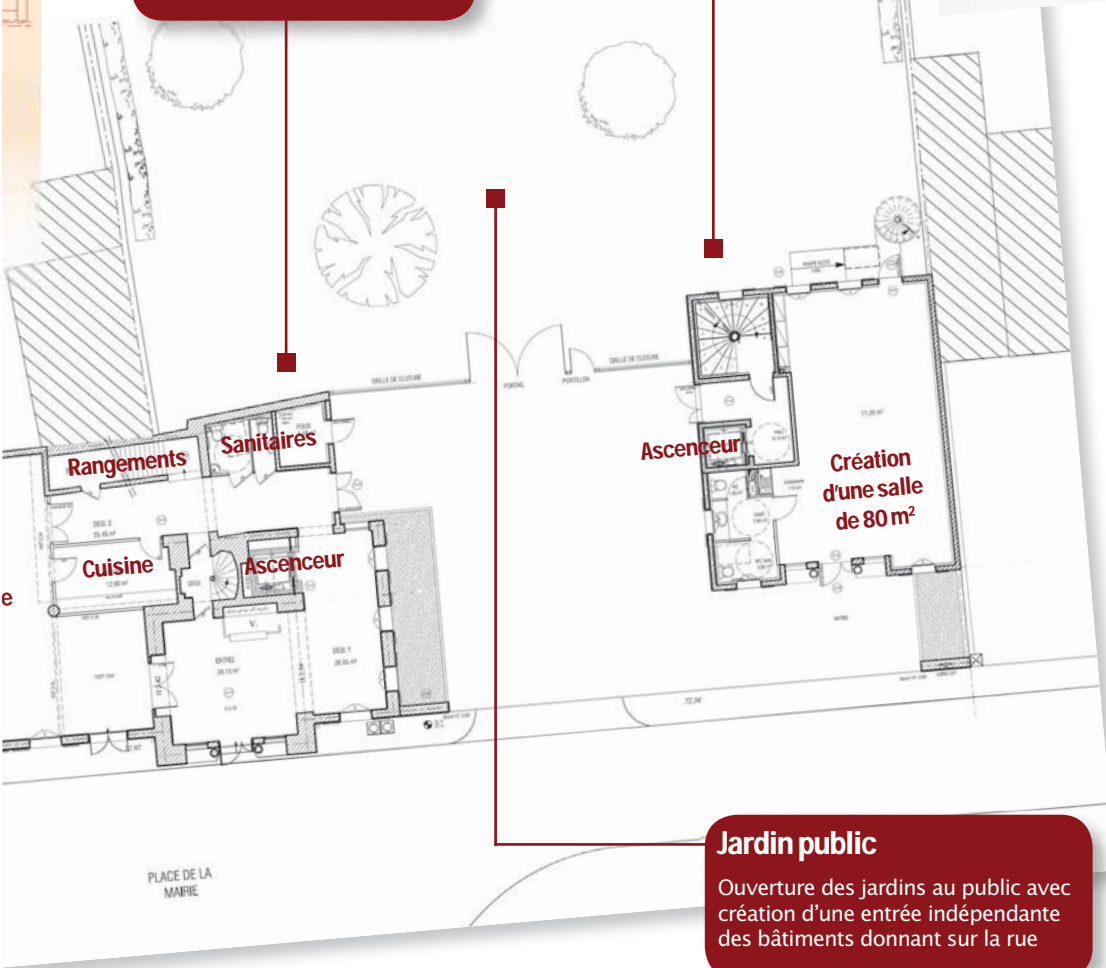
Quelles conditions pour la labellisation ?

- Le bâtiment concerné doit répondre à un **objectif de consommation maximale en énergie primaire fixé à 50 % de la consommation conventionnelle de référence**. Ces valeurs peuvent être légèrement corrigées selon un coefficient de « rigueur climatique » défini en fonction des zones climatiques de la RT 2005*.
- Le bâtiment doit être équipé à l'aide d'équipements peu énergivores et performants : chauffage, ventilation et climatisation, l'éclairage et l'eau chaude sanitaire (ECS)...

* Réglementation Thermique 2005

> Un peu d'histoire

L'Auberge du Pavillon tient son nom de son ancienne fonction. Ce bâtiment du XIX^e était autrefois un café-restaurant. À gauche du bâtiment actuel se situait une salle de bal et à droite, la maison du propriétaire. Le lieu est alors très vivant et bien ancré dans la vie Grandvertoise. Cet édifice fut racheté en 1973 par la commune de Vert-le-Grand, qui débutera une première série de travaux en 1982, ne conservant alors que le pavillon central. Aujourd'hui, le bâtiment est le siège de nombreuses associations et perpétue sa tradition en continuant à recevoir les Grandvertois, désormais dans le cadre de la « maison pour tous ».



L'édifice d'origine verra son espace réaménagé avec vestiaires, sanitaires et rangements au rez-de-chaussée. L'étage accueillera une salle de réunion et une salle de danse remise aux normes et équipée d'un parquet flottant.

Point fort de ces aménagements : l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, puisque les deux bâtiments seront équipés d'ascenseurs desservant les étages des deux bâtiments. L'appel d'offres sera lancé à l'été 2012 et l'ouverture est prévue fin 2013 - début

2014, soit des travaux d'une durée d'environ 15 mois répartis en 2 étapes (création du nouveau bâtiment en premier lieu puis réaménagement de la partie existante ensuite) permettant ainsi la continuité des activités associatives. L'Auberge du Pavillon offrira une nouvelle dynamique aux Grandvertois ainsi qu'au tissu associatif local. Un espace de vie et de rencontre qui prend un nouvel élan, plus citoyen et plus proche des habitants de la commune... une dimension essentielle au projet communal.



> Tom Marcille

« On s'était dit, il faut que l'on gagne et nous l'avons fait ! »

À 17 ans, Tom a obtenu la médaille d'or du concours régional des Meilleurs Apprentis de France dans la catégorie « aménagements paysagers ». Une récompense qui mènera ce jeune Grandvertois jusqu'au concours national, où s'affronteront tous les gagnants des concours régionaux.

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Tom Marcille, j'ai 17 ans et je suis l'aîné d'une famille de 3 enfants. J'aime le sport, je pratique le tennis ainsi que le VTT, et à l'internat, nous faisons souvent du volley et du foot. Actuellement je suis en 1^{ère} au lycée Saint-Nicolas à Igny, dans lequel je suis interne. Je suis passionné par l'environnement ; c'est la raison pour laquelle j'ai choisi de faire un Bac Professionnel « Aménagements paysagers ». Je suis parti dans cette voie car les matières générales ne m'intéressaient pas énormément et les résultats ne suivaient pas. J'ai dû choisir mon métier tôt et cela m'a plutôt bien réussi !

Comment s'est déroulé le concours ?

Mon lycée m'a inscrit avec cinq autres de mes camarades à un concours qui s'appelle le MAF (Meilleurs Apprentis de France). Il se déroulait dans notre lycée, une scène devait être réalisée dans un temps limité, réparti sur 2 jours. Des jurys étaient là pour noter notre travail. Au final, nous avons tous été récompensés, avec des médailles qui allaient du bronze à l'or ! Avec Thibault, mon ami de chambre, nous avons obtenu la médaille d'or. J'étais très heureux car on s'était dit, « il faut que l'on gagne » et nous l'avons fait !

Comment vois-tu la suite ?

Grâce à ces médailles, nous sommes qualifiés pour le concours national qui se déroulera à Strasbourg en septembre prochain. Cette médaille sera sans doute plus difficile à gagner car tous les médaillés d'or régionaux seront réunis. Mais il faut y croire, nous sommes confiants ! Côté études, après mon bac professionnel, je pense faire un BTS « aménagement des espaces verts » afin d'améliorer mes connaissances.

Votre commune change



Station d'épuration, c'est parti !

Nouvelle station d'épuration - Première pierre L'aboutissement de 14 années d'efforts

1998... 2012

Une heure trente à peine aura suffi pour réunir les partenaires institutionnels, collectivités, concessionnaires et entreprises autour de cette première pierre marquant l'aboutissement de 14 années d'études. C'est ainsi que le maire, accompagné de Thierry Marais, maire adjoint chargé de l'assainissement ainsi que d'autres élus, recevait sur le site l'ensemble des acteurs de cette aventure : le député suppléant Bernard Bouley, le conseiller général Patrick Imbert, Cécile Garnier-Sereno représentant l'Agence de l'Eau, le président du SIARCE* Xavier Dugoin, le directeur commercial de la société OTV François Potier ainsi que les représentants des différentes entreprises concernées par la construction, M. Carmona (MSE**) et M. Bristot (MGCE***). La CCVE**** étaient représentés par Mrs Bernard, Clerc et Loiselay. Le temps pour le premier magistrat de prononcer son discours et d'entendre les interventions des uns et des autres et la première pierre – comprenez le premier parpaing – a été posée sur une structure de fondation déjà bien avancée.

Pour un projet ambitieux

Rappelons en effet que ce projet a suscité bien des soucis à l'équipe municipale en place qui ne s'est jamais détournée de son objectif : construire une nouvelle station d'épuration. Plusieurs fois cette idée a été remise en cause au profit d'un raccordement au SIARCE, mais les études et conseils divers ont permis aux élus Grandvertois de tenir bon et de valider leur choix pour le bien des habitants et du territoire. Faire le choix d'un concept combinant l'ingénierie écologique aux technologies traditionnelles d'épuration reste osé mais le résultat sera conforté par l'existence de cette serre botanique qui valorisera son environnement, par l'amélioration des rejets et la présence d'un outil pédagogique de premier plan pour les jeunes générations (cf. Horizon n°31).

80 % de subventions

Au cours de son intervention, le maire a pu détailler les lignes de financement de l'infrastructure qui ne pénalisent en rien le budget communal puisque celles-ci abondent à hauteur de 600 000 € environ dont 477 098 € par un prêt à taux zéro. Le solde des 2 660 500 € h.t est financé par le Conseil Général pour 500 000 €, l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 954 196 € et la région Ile-de-France pour 542 200 €. Chacun des financeurs ayant été remerciés pour leur concours.

Jean-Claude Quintard indiquait pour conclure : « *cela a pris du temps, 14 ans, mais finalement, nous y sommes arrivés, il ne vous reste plus qu'à le concrétiser et, au bout de ce parcours, c'est avec fierté que nous ferons visiter notre station écologique. Nous aurons plus de bons souvenirs dans les rayons, que de mauvais* ». La station sera mise en service au cours du premier semestre 2013.

* SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

** MSE : société du groupe Veolia Eau

*** MGCE : Maintenance Génie Civil Environnement

**** CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne

« La pose de la première pierre est toujours un moment à la fois symbolique et émouvant car c'est le fruit de longues négociations et le signe tangible que tous nos efforts déployés depuis ces 14 années n'ont pas été vains ». C'est en ces termes que Jean-Claude Quintard, Maire de Vert-le-Grand, a débuté son discours lors de la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle station d'épuration le 5 juin dernier en fin de matinée. Une introduction qui montrait à quel point le conseil municipal avait pu s'engager durant toutes ces années sur un projet innovant qui privilégie un système de traitement des eaux usées 100 % biologique et naturel... contre vents et marées.

> Permis de construire

Procédures simplifiées

pour les projets de constructions existantes

Le décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011 a pour objectif de simplifier les procédures d'autorisation pour les projets d'extension de constructions existantes. Cette modification du code de l'urbanisme élève le seuil à partir duquel il est nécessaire de demander un permis de construire en zone urbaine.

▪ **Pour la création d'une surface de plancher supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²**, il faut déposer une déclaration préalable R 421-17.

▪ **Pour une surface de plancher supérieure à 20 m² et inférieure ou égale à 40 m²**, si les travaux n'ont pas pour effet de porter la surface de plancher totale au-delà de 170 m² : Déclaration préalable R 421-17.

Si la surface de plancher dépasse les 170 m², un nouveau permis de construire est nécessaire.

▪ **Pour une surface de plancher supérieure à 40 m²**, il faut un permis de construire R 421-14.

**Renseignement en mairie
au service urbanisme
01 64 56 02 72**

> Exercice incendie au groupe scolaire

En avril dernier, les classes ont été interrompues au Groupe Scolaire de La Croix-Boisée pour un exercice incendie. Ce dernier est organisé pour juger de l'efficacité des dispositifs de sécurité et de la bonne évacuation des occupants. Tous les élèves et enseignants ont quitté les classes en 2,10 minutes, se rassemblant comme prévu dans la cour de l'école.

Projets et actions pour la com

Commission Finances



> Un budget favorable à l'investissement

Le dynamisme d'une commune se lit notamment dans sa capacité à investir. Réhabiliter, aménager, construire... c'est pour la collectivité le moyen essentiel d'apporter un meilleur service au public, tous publics confondus justement. En profitant de plusieurs années de bonne gestion, la municipalité s'autorise aujourd'hui à générer un autofinancement substantiel ajouté à des excédents de fonctionnement et d'investissement tout aussi confortables. C'est ainsi, qu'équilibré à 7 529 798 €, le budget 2012 d'investissement se trouve conforté par 4 356 096 € d'auto-financement et d'excédents (rappelons que l'excédent de fonctionnement n'est, ni plus ni moins, rendu possible que par une économie ou une non-dépense de fonctionnement). Ces sommes vont donc permettre à l'équipe municipale d'imaginer un plan de travail pour l'année en cours à destination des voiries pour 27,88 %, des constructions pour 22,42 % ou encore à l'alimentation de la ligne budgétaire du chapitre dédié aux terrains et à leur aménagement pour 44,17 %. Tous les travaux expliqués dans chacun des articles de votre journal Horizon sont bien sûr concernés par ces investissements.

À la lecture des illustrations ci-contre (« camemberts »), vous lirez que 33,20 % des recettes d'investissement sont engendrées par un emprunt de 2 500 000 € que la commune a choisi de contracter pour préfinancer, via la SAFER* Île-de-France le projet d'acquisition du domaine de la Saussaie. Il s'agit de deux emprunts. L'un de 1 200 000 € par la Caisse d'Épargne remboursable en 15 ans à échéance trimestrielle et « échéance constante ».

Un autre de 1 300 000 € par la Caisse Régionale du Crédit Agricole remboursable en 15 ans à échéance trimestrielle et « capital constant » en euribor**.

Une initiative financière intéressante en ces temps où même les collectivités ont du mal à trouver ces ressources pour accompagner leurs projets.

Côté fonctionnement, on peut constater que les recettes ajustées à 5 542 633 € proviennent elles aussi pour partie d'un excédent de fonctionnement reporté à hauteur de 20,13 %, des impôts et taxes pour 43,38 % dont l'apport de la Communauté de Communes et des différentes dotations de l'État et des partenaires institutionnels locaux pour 25,10 %. Équilibré, le prévisionnel des dépenses de fonctionnement servira à financer les différentes charges de la commune entre celles dites de gestion courante, les charges à caractère général et les charges de personnel.

Un dernier point reste à souligner, celui qui concerne les taux d'imposition de la commune ; ceux-ci ne seront pas augmentés en 2012, comme c'est le cas depuis de nombreuses années maintenant.

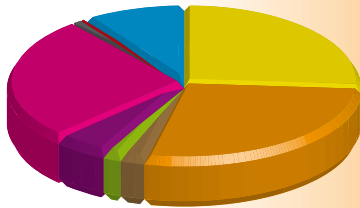
Pour tous renseignements, contactez la mairie au 01 64 56 02 72.

*Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

**L'Euribor est, avec l'Eonia, l'un des deux principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro

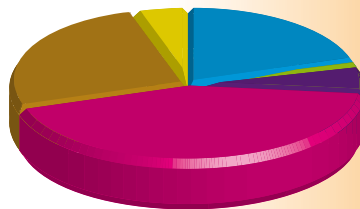


Dépenses de fonctionnement 2012 5 542 633,05 €



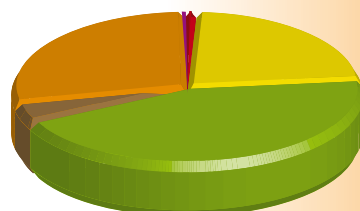
- Charges à caractère général
1 452 800,00 € (26,21 %)
- Charges de personnel et frais assimilés
1 524 833,00 € (27,51 %)
- Dotation fond de solidarité région IDF
119 842,00 € (2,16 %)
- Dépenses imprévues
100 010,73 € (1,80 %)
- Dotation aux amortissements
276 422,24 € (4,99 %)
- Virement à la section d'investissement
1 478 977,67 € (26,68 %)
- Remboursement transport
20 100,00 € (0,36 %)
- Intérêts d'emprunt
47 947,41 € (0,87 %)
- Autres charges de gestion courante
521 700,00 € (9,41 %)

Recettes de fonctionnement 2012 5 542 633,05 €



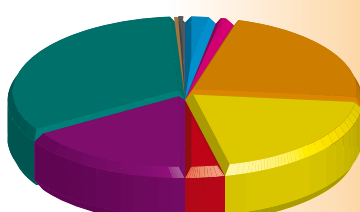
- Excédent de fonctionnement reporté
1 115 513,86 € (20,13 %)
- Remboursement charges de personnel
65 000,00 € (1,17 %)
- Produits des services et budgets annexes
301 279,00 € (5,44 %)
- Impôts et taxes
2 404 645,19 € (43,38 %)
dont 1 561 973,00 € pour la CCVE
- Dotations de l'État / Autres
1 391 195,00 € (25,10 %)
- Revenus des immeubles / remboursements divers
265 000,00 € (4,78 %)

Dépenses d'investissement 2012 7 529 798,02 €



- Remboursement emprunts
71 402,76 € (0,95 %)
- Construction, aménagement
1 687 932,08 € (22,42 %)
- Terrains et aménagement terrains
3 325 638,79 € (44,17 %)
- Divers
328 016,41 € (4,36 %)
- Voirie
2 099 042,08 € (27,88 %)
- Remboursement cautions
17 765,90 € (0,24 %)

Recettes d'investissement 2012 7 529 798,02 €



- Remboursement TVA et TLE
215 790,74 € (2,87 %)
- Subventions
130 580,68 € (1,73 %)
- Excédent d'investissement reporté
1 667 601,79 € (22,15 %)
- Autofinancement
1 478 977,67 € (19,64 %)
- Amortissements
276 422,24 € (3,67 %)
- Excédent de fonctionnement capitalisé
1 209 516,88 € (16,06 %)
- Emprunts
2 500 000,00 € (33,20 %)
- Remboursement cautions
14 385,02 € (0,19 %)
- Produits de cession (ventes foncières)
36 523,00 € (0,49 %)

Commission Sports - Vie Associative - Jumelage Alain Lemaire, Conseiller délégué



> Contribuer au développement de valeurs citoyennes

Dans toutes les communes de France, les associations jouent un rôle prépondérant au profit du lien social. Elles sont pour beaucoup à caractère sportif, culturel et social... justement. Les élus de Vert-le-Grand ont bien compris et depuis très longtemps que, sans soutenir les efforts des acteurs de ce monde associatif, ces organisations très souvent pilotées bénévolement, auraient plus de mal à offrir leurs services.

Alors une commission a été créée dans le plan de mandat pour accompagner la vie associative ; elle est chargée :
- des relations avec les associations locales sportives, culturelles, sociales et de loisirs,
- de la gestion des salles sportives et polyvalentes (complexe Henri Boissière, salle de la ZA, l'auberge),
- de susciter et soutenir toute initiative favorisant la vie associative (forum des associations...).

Elle est composée de sept membres qui examinent régulièrement les différentes demandes formulées par les Associations en matière de planning, besoins divers, calendrier des fêtes... Elle a pour mission, d'autre part,

d'organiser des rencontres inter-associatives (ex : préparation de la journée des associations avec la mise en place de groupes de travail).

Renforcer les liens, faciliter, participer à la vie des associations, c'est donc bien le rôle de la commission. L'ensemble des membres de cette dernière est à l'écoute des cadres pour faire remonter les propositions, les informations, ... tout ce qui participe de la vie associative communale ; c'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à les contacter pour faire part de remarques et propositions.

Dynamiser la vie locale, soutenir et coordonner les initiatives sportives, culturelles ou environnementales, la Commission Sport et Vie associative - en lien étroit avec la vingtaine d'association que comptent la commune et le Comité de Fêtes - contribue au développement de valeurs citoyennes.

Prochain rendez-vous fixé : le Forum des Associations le 8 septembre pour une journée de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des intervenants de la vie associative Grandvertoise.

Sortir à Vert-le-Grand



Amicale Vert-le-Grand Autrefois Focus sur l'histoire de La Ferme des Noues !



Un livret dédié à la Ferme des Noues

Regroupant tous les documents exploitables ainsi que cinq plans de situation, ce livret d'une vingtaine de pages va faire l'objet d'une publication. Cette dernière fera suite au premier ouvrage de l'Amicale intitulé « Vert-le-Grand Autrefois ».

Véritables reporters au service de la commune, les membres de l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois se sont fixés pour objectif de faire toute la lumière sur l'histoire du village. Les lectures d'archives ou de documents anciens ont permis à l'amicale de dévoiler plusieurs récits et explications sur la vie passée du village. La dernière investigation porte sur la Ferme des Noues, dont l'existence remonte à plusieurs siècles...

Retour sur 8 siècles d'exploitation agricole

On peut retracer l'histoire de la ferme des Noues à travers les documents conservés au Service des Archives de l'Assistance Publique de Paris. C'est une chance, car les bâtiments de ce service ont été ravagés par plusieurs incendies, notamment pendant La Commune de Paris (période insurrectionnelle de 1871).

Dès le 13^e siècle, apparaît l'Hôtel-Dieu, qui deviendra successivement « Hôpitaux », « Hospices Civils », puis « Assistance Publique ».

Cette institution était bénéficiaire de diverses donations en terres et en bois. Parmi les exploitations agricoles appartenant à l'Hôtel-Dieu, on retrouve la Ferme des Botheaux et la Ferme des Noues...

Au fil des années, nombre de nobles et de chevaliers cèdent tout ou partie de leurs biens immobiliers à cette institution ; ce qui permettra au domaine des Noues de totaliser jusqu'à 189 hectares en un seul tenant de surfaces cultivables en 1899. Ces terres étaient louées à des familles en charge de l'exploitation agricole.

Parmi les cédants au domaine des Noues :

Pierre de Cheptenville, Guy de la Norville, Hugues de Lers, Gilbert d'Echarcon, Renault Crete, Geoffroy sire de Monlignon, le Chancelier Michel de l'Hôpital...

Quelques familles locataires du domaine :

Les Marion, Guerton, Courtin, Beaurienne, Gilbon, Peuvrier, Guillemart et Dramard.

Quelques travaux réalisés par l'Amicale...

- Une cocasse erreur d'État Civil datant de 1824, qui enrégistrait un certain François Augustin en tant que femme. (Évoqué dans l'*Horizon* 28)
- Les travaux du Château de Saussaye, retracés grâce aux notes d'entreprises ayant travaillé sur le domaine en 1787/1788. (Évoqué dans l'*Horizon* 27)
- Édition du livre « Vert-le-Grand Autrefois » mis en vente en décembre 2008, qui retrace l'histoire du village. À retrouver en Mairie.
- Édition de cartes postales dédiées au patrimoine du village. À retrouver en Mairie et chez certains commerçants.
- Visites du village à l'occasion de la Journée du Patrimoine.

Contact :
Présidente Nicole Sergent
sergentn@voila.fr





> 8^e Tour Cycliste du Val d'Essonne Le 8 octobre 2012, le Val d'Essonne se met en selle !

Cette année, le tour prendra son départ à Nainville-les-Roches, plus de 300 coureurs sont attendus pour sillonner les villages de la région. Cette course fait partie d'un planning évènementiel mis sur pieds par



les membres de la « commission sports » de la CCVE, en partenariat avec le foyer rural de Fontenay-le-Vicomte et le club cycliste de Mennecy-Villeroy. Pour cette épreuve particulière, la plupart des carrefours sont sécurisés par les élus de communes traversées, comme le font chaque année les membres du conseil municipal de Vert-le-Grand. Le tour de la CCVE est devenu un évènement incontournable et une « classique » cycliste, marquant aussi la clôture de la saison sportive de l'Ufolep* en Essonne.

*Union Française des Œuvres Laiques d'Éducation Physique

> Nouvelles activités du Foyer Rural

Le Foyer Rural envisage d'ouvrir une section couture à la rentrée prochaine. Si fils, aiguilles, coupons et tissus vous attirent et quel que soit votre niveau... faites-vous connaître auprès d'**Alexandra au 01 64 56 26 28**.

Et si vous souhaitez partager une passion, un hobby, dans le domaine des arts ou de la culture (photo, vidéo, bande dessinée, cuisine, travaux manuels...) n'hésitez pas à contacter le Président du Foyer Rural, **Olivier Josse au 06 07 62 51 32**.

Il étudiera la possibilité de création de nouvelles sections avec ou sans professeur.



> La Chanson passe à Vert-le-Grand

Né en octobre 2010, le projet artistique « La Chanson passe à vélo » est avant tout le rêve d'un artiste, Gaëtan Ziga Mbarga, auteur-compositeur-interprète, en compagnonnage artistique avec le théâtre de l'Arlequin et la Ville de Morsang-sur-Orge (Essonne). C'est la volonté d'un homme de rencontrer d'autres hommes sur la route, tout en ayant une portée écologique à l'esprit. La chanson passe à vélo est un projet humain, musical et écologique. La traversée des départements et de la France à vélo n'est pas sans rappeler le parcours de nos ancêtres musiciens, troubadours et trouvères. Même si le métier s'est beaucoup professionnalisé aujourd'hui, « La chanson passe à vélo »

essaie de transmettre dans le même esprit la musique, ce langage universel, ainsi que les souvenirs, les rencontres et une image du partage nourrie de simplicité. Armé d'un vélo, d'une guitare, d'un ukulélé, d'un harmonica, de petites percussions, d'un sac de couchage, d'un tapis de sol et de quelques vêtements de rechange, Gaëtan Ziga et son rêve « La Chanson Passe à Vélo » partiront à bord de son vélo de Morsang-sur-Orge pour sillonner à nouveau l'Essonne du dimanche 1^{er} Juillet 2012 au vendredi 13 Juillet 2012. Cet artiste indépendant donnera un concert gratuit dans un lieu public à chacune de ses haltes. Au programme : la découverte d'un répertoire riche, entre rythmes folk, pop, breton et reggae. Ce spectacle, autonome techniquement et financièrement grâce à ses instruments légers et acoustiques, nécessitera seulement la présence d'un public curieux. La durée du spectacle est estimée à 1h10.

Le spectacle aura lieu le **vendredi 6 juillet à partir de 20h** dans les jardins de l'auberge. Les grandvertois sont invités à les rejoindre à vélo, avec leur panier pique-nique.



Dimanche 2 septembre de 6h à 18h Vide Grenier

Brocante organisée par le comité de jumelage Wingham. *Réservation des stands en mairie à l'attention du Comité de Jumelage Wingham - Vert-le-Grand.*

Samedi 8 septembre à partir de 14h Forum des associations

Présentation des activités proposées par les associations culturelles, sportives et de loisirs. En fin de forum, remise des récompenses aux associations, puis traditionnel buffet offert par la municipalité. *Jardins de l'Auberge du Pavillon.*

Dimanche 16 septembre

Journée du patrimoine

Promenade dans le village pour découvrir les secrets du patrimoine Grandvertois et les anecdotes contées par les membres de L'Amicale Vert-le-Grand Autrefois. *Départ place de la mairie.*

Week-end du 13 et 14 octobre

Salon des artisans créateurs

L'évènement incontournable du mois d'octobre, qui est l'occasion de découvrir plus de 30 exposants venus de tous horizons : quelques nouveaux métiers prévus... Cette 12^e édition sera une nouvelle fois accompagnée par la participation des Meilleurs Ouvriers de France de l'Essonne et des Meilleurs Apprentis de l'Essonne. *Salle Henri Boissière.*

Samedi 17 novembre

Soirée Beaujolais

Organisée par le Comité des Fêtes. *Salle Henri Boissière.*



Programme de la médiathèque

> **Du 21 septembre au 3 novembre**
Exposition « Raymond rêve »
Par les éditions MeMo.

> **Vendredi 12 octobre, à 19h30**
Comité de lecture
« Les millefeuilles »
Ouvert à tous.

> **Samedi 13 octobre, à 11h**
« Rendez-vous conte ! »
À partir de 6 ans.

> **Vendredi 9 novembre, à 19h30**
Comité de lecture
« Les millefeuilles »
Ouvert à tous.

> **Samedi 10 novembre, à 11h**
« Rendez-vous conte ! »
À partir de 6 ans.

> **Du 4 décembre au 29 décembre**
Exposition « L'univers du blues »
Par le Festival Blues-sur-Seine et Blues Magazine.

> **Vendredi 7 décembre, à 19h30**
Comité de lecture
« Les millefeuilles »
Ouvert à tous.

> **Samedi 8 décembre, à 11h**
« Rendez-vous conte ! »
À partir de 6 ans.

Médiathèque municipale

27, rue de la Poste

01 64 56 90 93

bmvlg@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi 15h-19h et samedi 10h-13h

Tous acteurs du village



Comité des Fêtes Les générations réunies autour de la vie culturelle




FÊTE DES MOISSONS DU 25 AU 27 AOÛT
À VERT-LE-GRAND

Informations et Renseignements :
Comité des Fêtes
comite_des_fetes_vlg@yahoo.fr

Président : William Fournier
Tél. 01 64 56 99 90
Vice-Président : Pascal Sergent
Tél. 01 64 56 04 69



Historiquement en France, les Comités des Fêtes ont été créés pour permettre aux municipalités de divertir leurs administrés. Grâce à cette structure, les communes peuvent aujourd'hui mettre en œuvre de nombreuses manifestations populaires et culturelles, accessibles à tous et s'inscrivant dans la pérennité.

Organisés en loi 1901, les Comités des Fêtes sont gérés par un bureau, où siègent majoritairement des habitants et parfois des élus.



Vert-le-Grand ne déroge pas à la règle. Son Comité des Fêtes, présidé par William Fournier, est en effet composé d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles, élus et habitants, dont l'intérêt commun est de divertir et de créer du lien entre les Grandvertois. Cette équipe prouve son efficacité au fil des manifestations émaillant la vie du village tout au long de l'année. La recette de cette réussite ? Une organisation bien établie, un travail presque quotidien, réalisé avec le soutien de la commune.

La force des générations



Dynamisme, rigueur, inventivité et persévérance... ce sont les qualités qui, réunies au sein du Comité des Fêtes sont un gage de réussite. Une véritable force pour cette équipe intergénérationnelle, dont la richesse se développe d'années en années. Au fil des manifestations qu'ils organisent ensemble, les membres ont tissé entre eux des liens d'amitié qu'ils étendent à tout nouvel adhérent. Le Comité accueille en effet volontiers toute personne souhaitant s'investir

dans la vie culturelle du village. Si la bonne entente est un élément essentiel à la vie du bureau, celui-ci bénéficie également de l'aide et de l'appui de la mairie. Chaque année, le Comité des Fêtes travaille en partenariat avec la commune, qui lui a allouée une subvention de 11 000 € cette année ainsi qu'une mise à disposition des matériaux et ressources nécessaires à son fonctionnement et au bon déroulement des manifestations.

Un investissement sur la durée

Six manifestations annuelles animent aujourd'hui Vert-le-Grand. Ce travail imposant nécessite de nombreuses heures de travail en amont. Si la majorité des Grandvertois ne voit souvent que le travail achevé, plusieurs réunions sont nécessaires afin d'aborder et de régler les différentes étapes de l'organisation. Menus, choix des décorations, confection d'affiches et communication, recherches de DJ ou encore d'artistes... autant de détails dont l'importance ne doit pas être minimisée. En effet,

il n'est pas rare que les organisateurs soient confrontés à des imprévus de dernière minute.

À cet effet, le comité a fait le choix de s'organiser en différents groupes de travail, où chacun se voit attribuer une mission précise. De l'élaboration des plans de salle, à la pose des affiches en passant par l'achat des denrées, chacun s'affaire à sa tâche de façon organisée. Une méthode qui a par ailleurs fait ses preuves si l'on en juge par le succès des précédentes manifestations.

De beaux jours devant le comité

Les dates du prochain rendez-vous sont d'ores-et-déjà arrêtées, du 25 au 27 août, à l'occasion de la Fête des Moissons. Par son investissement, le Comité des Fêtes a su faire de cet événement un véritable rendez-vous annuel. Depuis quatre ans, la qualité de la programmation n'a cessé d'évoluer et de s'améliorer, rassemblant les Grandvertois et leurs voisins pour un moment de partage et d'échange.



> Le TCGV en grande forme !

Cette année encore, le Tennis Club Grandvertois (TCGV) a démontré son talent sur le court ! Avec une des plus fortes progressions d'effectifs de l'Essonne, le TCGV bénéficie d'un dynamisme ressenti par les entraîneurs et les adhérents, qui obtiennent d'années en années de très bons résultats sportifs.

Cette année, la section dames a particulièrement été à l'honneur. Conquérant un titre de vice-championnes de l'Essonne en 3^e division en Championnat Hiver, celles-ci ont également atteint la demi-finale du Championnat des plus de 35 ans. De son côté la section masculine a elle aussi brillé



chez les vétérans de plus de 65 ans, qui ont remporté leur poule en Coupe Caren Région Île-de-France et Centre. Des résultats plus que satisfaisants pour le club qui entend bien continuer sur sa lancée.

Les jeunes garçons font d'ores-et-déjà preuve de leur motivation pour essayer de remporter de nouveaux titres avec un très bon classement : les 9/10 ans ont fini 2^e de leur poule tandis que les deux autres catégories d'âge ont fini premiers et continuent leur parcours dans leurs championnats respectifs. Les 11/12 ans viennent malheureusement de s'arrêter en quart de finale tandis que les 13/14 ans sont devenus champion de l'Essonne le 20 juin dernier.

Parmi les plus jeunes de nos compétiteurs, la Ligue Essonne Tennis a notamment détecté une graine de talent en la personne de Sami Belaidi. Du haut de ses 10 ans, le jeune homme est déjà vice-champion de l'Essonne dans sa catégorie et bénéficie de cours renforcés afin de développer son talent. Celui-ci aura par ailleurs l'occasion de participer au Championnat de France de Tennis, qui se déroulera fin juin à Blois.

Pour découvrir le tennis dans un club affilié FFT, l'opération « Pass Tennis » propose actuellement un tarif préférentiel (soumis à conditions).

Renseignements et inscriptions :
http://www.club.fft.fr/tcgrandvertois_new
tcgrandvertois@fft.fr

> À la découverte du berceau des civilisations

Le 25 avril dernier, le Club des Anciens partait pour un circuit d'une semaine en Turquie. À leur arrivée, les Grandvertois ont découvert les splendeurs de la capitale Istanbul, ville fascinante à cheval sur deux continents et prélude à l'évasion. Au programme de cette excursion, les participants ont pu admirer le palais de Topkapi, la Mosquée bleue ou encore la célèbre Basilique Sainte-Sophie. Après une promenade en bateau sur le Bosphore, les voyageurs ont pu se délecter des couleurs et saveurs de la route de la soie dans un marché d'épices traditionnel, avant de



poursuivre leur route vers Ankara et son musée de la civilisation anatolienne.

Point d'orgue du voyage, la visite de la Cappadoce, envoûtante et chargée d'histoire. Le Club des anciens gardera un souvenir impérissable de ses habitations troglodytiques, de sa ville souterraine et de la richesse du folklore local. Après un dernier regard sur Antalya et les chutes d'eau de Duden et Kursunlu, nos anciens ont pu prendre le chemin du retour chargés de souvenirs inoubliables.

> Danse GR

Un grand nombre de gymnastes a été qualifié cette année pour la finale nationale de danse GR. Les sportives sont allées défendre les couleurs de Vert-le-Grand à travers la France : 11 concurrentes étaient présentes à Castelnau-le-Lez (Hérault) ; la première équipe est arrivée 4^e sur 18, et la seconde 8^e sur 18.

Les 19 et 20 mai, 19 gymnastes concouraient à Hénin Beaumont (Pas-de-Calais) et toutes ont eu la médaille d'or.

Pour le Club, c'est un bilan annuel positif qui est dressé avec des résultats en constante progression.

Gala de fin d'année



Le gala de fin d'année de la danse GR s'est déroulé le samedi 23 juin 2012 à 20 h 30 au complexe. Cette année, les élèves vous ont fait découvrir un spectacle dynamique sur le thème du voyage dans le temps.

Rentrée 2012

Dès l'année prochaine, Claire, professeur de danse modern Jazz, viendra prodiguer ses cours dans la commune.

Bien connue des élèves, Claire est déjà très appréciée pour son expérience et sa grande capacité à transmettre sa passion.

Renseignements et inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu principalement lors du forum des associations, le samedi 8 septembre 2012 après-midi et lors d'une permanence prévue mercredi 5 septembre à l'Auberge du Pavillon à partir de 18 h.

<http://grsdansevlg.lescigales.org>

Vie pratique



État civil au 31 mai 2012

Naissances



Rose BRESTEL
24/01/2012



Eva MOURIES
16/02/2012



Théo CHAMPION
22/03/2012



Alice TAILLEFER
24/03/2012

Léana ANTUNES VASQUEZ
14/03/2012

Chloé MOREL
28/04/2012

Timéo GAY
05/05/2012

Mariages

Angélique STUMPE et Renaud ANTOINE

14/04/2012

Décès

Didier SUBILLE

25/02/2012

Gaston DELMOTTE

26/04/2012

Le doyen de notre village Gaston DELMOTTE s'est éteint le 26 avril 2012 à l'âge de 98 ans. Né en Belgique, le 4 septembre 1913, il est arrivé en France dans l'Oise à 12 ans, rejoint par ses parents qui s'installent dans une ferme de la Marne.

Gaston retourne dans son pays natal pour effectuer son service militaire puis est rappelé en 1939.

Démobilisé en Bretagne, il épouse Anna en 1950 et s'installe un an plus tard à Vert-le-Grand. 4 enfants, 3 garçons et 1 fille, 6 petits-enfants remplissent la vie d'Anna et de Gaston.

Gaston DELMOTTE était passionné par son métier d'agriculteur et portait un grand intérêt à l'histoire contemporaine et à la géographie.

Un nouveau restaurant au village

Dans la chic soupière des délices du *K' FEE DU C'OING*, Romain et Laurent concoctent des saveurs à ravir tous les palais !
Tél. 01 64 56 19 56

Le Plum'Hôtel vous accueillera prochainement.

Opération tranquillité vacances

Durant les mois de juillet et août, des patrouilles sont organisées par la police municipale aux abords des habitations inoccupées. Ce service est gratuit pour les habitants qui s'absentent plus de 7 jours. Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir un formulaire à retirer en mairie 48h avant votre départ (téléchargement disponible sur le site internet : www.vertlegrand.com). Attention tout de même à prendre certaines précautions : verrouillage des portes et fenêtres, mise en lieu sûr des objets de valeur...

Renseignements auprès de la police municipale :
06 89 64 31 99

Infos pratiques

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72

Fax : 01 64 56 22 55

Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr

Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

EPNE

espace public numérique de l'Essonne

Tél. : 01 64 56 60 24

Mail : epne.vlg@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h30 à 10h30 et de 14h30 à 18h30
 - Mercredi de 14h30 à 19h30
 - Vendredi de 10h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h30
 - Samedi de 10h30 à 12h30
- Responsable : Pierre ORTIN-SERRANO

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : bmvlg@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
 - Samedi de 10h à 12h30
- Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.

Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

Animations

assistantes maternelles/enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr

Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).

Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2.

Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs

Ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en Mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

Responsable : 06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

Ours :

Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 34 - Juin 2012

• Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard

• Rédacteur en chef : Sylvain Parasote

• Membres de la commission communication : Mauricette Manuelle, Marie-France Pigeon, Xavier Letot, Olivier Schintgen, Pierre Boinay.

• Crédits photos : mairie et associations.

• Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48

• Maquette : Marc Ogjenko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall

• Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.